

# Formulaire de domiciliation



**Veillez indiquer votre adresse personnelle pour nos dossiers, votre adresse de domiciliation sera :  
Nom de l'entreprise, c/o Cospire SA, Rue de Genève 100, 1004 Lausanne, Suisse.**

## Adresse de réexpédition du courrier en Suisse :

---

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom de famille : \_\_\_\_\_

---

Entreprise \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_ Numéro \_\_\_\_\_

---

Ville \_\_\_\_\_ Code postale \_\_\_\_\_ Canton \_\_\_\_\_

---

N° téléphone mobile : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

---

Forme juridique de l'entreprise (entreprise individuelle, SARL, SA, etc.) \_\_\_\_\_

---

Description de l'entreprise \_\_\_\_\_

## CONTRAT ET CONDITIONS GENERALES DE DOMICILIATION :

Le présent contrat permet de domicilier une entreprise (personne juridique) et de recevoir du courrier chez Cospire SA pendant la durée du contrat. Le service de domiciliation est facturé **annuellement**.

Le service de domiciliation inclut :

- Une adresse de domiciliation en Suisse : **Nom Entreprise, c/o Cospire, Rue de Genève 100, 1004 Lausanne, Suisse.**
- **Réexpédition hebdomadaire ou mensuelle** du courrier à votre adresse en Suisse (aucun colis ne sera envoyé)
- Communication par e-mail dès réception de courrier urgent, recommandé ou colis
- Une journée de coworking (du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h) chaque mois
- 50 % de réduction sur les réservations de salles de réunion (tarif membre)
- Membre d'une communauté entrepreneuriale florissante

L'option de domiciliation permet au client de recevoir du courrier à l'adresse de Cospire.

L'adresse de Cospire peut être utilisée comme adresse professionnelle uniquement par les membres bénéficiant du service de domiciliation, conformément aux conditions et à la grille tarifaire en vigueur.

Le client peut utiliser cette adresse pour sa correspondance commerciale pendant toute la durée du contrat.

Le contrat de domiciliation est **valable 1 an**, et doit être résilié avec un **préavis de 3 mois**. À l'issue du contrat, Cospire n'est plus responsable du traitement du courrier.

Toute utilisation de l'adresse après résiliation est interdite. Le membre reste responsable de la mise à jour de ses coordonnées.

En cas d'utilisation abusive, Cospire peut engager des démarches auprès des autorités compétentes.

En cas de non-paiement, le service peut être suspendu, incluant :

- l'arrêt du traitement du courrier
- l'interdiction d'utiliser l'adresse
- la notification aux autorités si nécessaire

Le courrier non récupéré pendant 2 mois peut être retourné ou détruit.

Le membre doit maintenir des coordonnées valides. En cas d'impossibilité de contact pendant plus de 30 jours, le service peut être suspendu.

Pour compléter votre dossier, veuillez nous faire suivre les **pièces obligatoires** suivantes :

- copie des documents d'identité de la personne responsable
- copie de l'extrait actuel du Registre du Commerce
- ou copie des statuts provisoires (entreprise en création)

### PLAN D'ADHESION (choisir une option)

- |                                                                                                 |                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <input type="checkbox"/> <b>Domiciliation standard</b> , réexpédition mensuelle (le 15 du mois) | <b>CHF 1200/ an</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>Domiciliation+</b> , réexpédition hebdomadaire (le vendredi)        | <b>CHF 1800/ an</b> |

Date du début de domiciliation : \_\_\_\_\_

Lausanne, le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_